



Syndicat Intercommunal
des Eaux du Val de l'Ognon

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE BUREAU du 20 février 2015 à 9 heures

Président : Thierry DECOSTERD

Secrétaire de séance : Pascal DUCRET

Elus présents : Corinne ARNOUD, Raymond BALLOT, Daniel BELIARD, Damien CLERGET, Serge DOUDOU, Pascal DUCRET, André GAUTHIER, Christophe LEMONIER, Claude MAIRE, Daniel MEYER.

Elus excusés : Marie Claire LACOUR, Jean Luc FRICHET,

Autres présents : Didier ROLLET.

Ordre du jour :

- Préparation du budget 2015
- Convention service mission temporaire avec le centre de gestion 25
- Divers.

1. Approbation du PV de la séance précédente.

Le bureau, à l'unanimité, approuve le PV de la séance précédente. Pascal DUCRET est nommé secrétaire de séance.

2. Préparation du budget 2015

Le président présente tout d'abord l'état des finances au 31/12/2014

	Recettes	Dépenses	Report 2013	Bilan
Fonctionnement	3 087 555.09	2 629 913.26	766 487.30	1 224 129.13
Investissement	1 247 876.22	1 928 254.36	847 729.48	167 351.34
RAR 2014	344 092	633 111.46		-289 019.46
SPANC	4 300.81	33 438.76	+23.80	-29 088.05

Le bilan global est positif et reflète le mécanisme d'autofinancement des investissements depuis l'excédent généré en fonctionnement.

L'année se conclue sans emprunt. Les ventes d'eau ont été conformes aux prévisions

Concernant le SPANC le budget est déficitaire. Ceci provient du fait qu'il y ait un décalage entre les dépenses en temps passé sur les opérations de réhabilitation groupée et les recettes liées aux contrôles car la facturation n'intervient que lorsque les travaux sont terminés, en général année n+1.

Pour l'affectation du résultat 2014, il y a donc un déficit d'investissement de 121 668.12 à combler, tenant compte des restes à réaliser.

Ainsi, 1250 euros seront affectés au 1064 (réserve règlementée liée à ventes de véhicules) et 120 418.12 au 1068.

Les propositions de crédits sont discutées avec les membres du bureau.

Le budget prévoit de maintenir la section de fonctionnement avec des dépenses et recettes semblables à l'année dernière.

Pour la section d'investissement, 200 000 euros sont prévus pour la construction du nouveau bâtiment et plus de 2 000 000 d'euros sur les réseaux, notamment dans le cadre du plan de relance du département de la Haute Saône.

Le budget peut s'équilibrer sans emprunt.

Le budget du SPANC d'équilibre aussi, tenant compte des recettes de l'agence de l'eau pour les opérations de réhabilitation groupée.

3. Convention centre de gestion 25

Le président explique que le syndicat adhère au service de mission temporaire, permettant la mise à disposition par le centre de gestion de personnel de remplacement. La convention arrivant à échéance, il propose de la renouveler. Le bureau accepte à l'unanimité (*Délibération 1 prise à l'unanimité*)

4. Divers

La commune de Vregille souhaite adhérer au service SPANC du syndicat. Une trentaine d'habitations sont concernées. Le bureau propose de lui envoyer un projet de convention de prestations de services.

Prochaine assemblée générale le 20 mars à 14h30 à Courchapon

3, Rue du Val de l'Ognon. 25170 COURCHAPON. ☎ 0381582626. Fax 0381582684.
TVA intracom.FR 56 252 503 172. eaux.val.ognon@wanadoo.fr **Site Internet** www.valdelognon.fr